

DIRECTION DEPARTEMENTALE DE
LA COHESION SOCIALE ET DE LA PROTECTION DE
LA POPULATION
SERVICE « JEUNESSE, VILLE ET POLITIQUES DE PREVENTION »

DIRECTION SOLIDARITES
SERVICE POLITIQUE DE LA VILLE

Affaire suivie par : Dominique FIEVEZ
Directrice du service Politique de la Ville
☎ 05.63.22.19.84
✉ dfievez@ville-montauban.fr

Montauban, le 16 décembre 2011

Objet : Appel à projets CUCS 2012
N/réf. : AMR/DF –

Madame, Monsieur,

Conformément à la recommandation formulée par le Conseil National des Villes, les Contrats Urbains de Cohésion Sociale (CUCS) sont maintenus jusqu'au 31 décembre 2014.

Le CUCS, actuellement en vigueur, a fait l'objet d'un avenant de prolongation au cours du premier trimestre 2011 qui ne modifie pas la liste des quartiers concernés, ni leurs limites.

Les objectifs de la convention cadre initiale ont été légèrement amendés en fonction des résultats de l'évaluation conduite en 2010 et des préconisations exprimés.

Ainsi, il vous est rappelé que le Contrat Urbain de Cohésion Sociale vise à réduire les écarts entre les quartiers prioritaires et l'agglomération, à améliorer la vie quotidienne des habitants dans ces quartiers, à prévenir les risques d'exclusion sociale et urbaine, et à favoriser l'intégration des populations et l'égalité des chances.

L'objectif général recherché par les institutions responsables du CUCS (Etat, Agence nationale pour la Cohésion Sociale et l'Égalité des chances, Ville de Montauban et Grand Montauban - Communauté d'Agglomération) et les partenaires associés au dispositif est de :

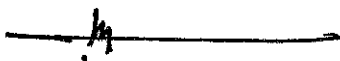
- mettre en œuvre un contrat plus ciblé,
- générer plus de coordination des acteurs, des actions partenariales et de la transversalité entre les thématiques d'intervention.

Pour répondre à cet objectif, un appel à projets est ouvert aux structures associatives jusqu'au 20 janvier 2012.

Vous trouverez ci-joint le cahier des charges de l'appel à projet rappelant les grands principes du CUCS de Montauban, les axes stratégiques prioritaires et leurs actions, les attentes spécifiques à l'année 2012 validées en Comité de Pilotage d'Orientation, ainsi que le dossier de candidature à compléter.

Recevez, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments dévoués.

Le Préfet de Tarn et Garonne



Fabien SUDRY

La Présidente du Grand Montauban
Communauté d'Agglomération



Brigitte BAREGES